

Fiche d'inscription saison 2025 - 2026 Association Sunny Magic France

Né(e) le:/ Nationalité:	Profession:	
	sse: Adresse e-ma		
	Cours	s choisi(s):	
Vendredi 18h - 18h45 Zumba Kids Jr <u>5 à 8 ans</u> - Gymnase Drapeau Vendredi 18h45 - 19h45 Zumba Kids+Danse sportive - <u>9 à 14 ans</u> - Gymnase Drapeau Dimanche 10h - 11h: Kangoo Jumps® - Gymnase Boivin à Dijon Mercredi 19h30: Zumba® Fitness - Gymnase Mansart à Dijon			
	Activité	Tarif	Total annuel
	Kangoo Jumps® - Abonnement annuel (1 cours / semaine)	8 € /séance + 3 € location bottes	363 €
	Kangoo Jumps® - Abonnement annuel (1 cours / semaine)	8 € /séance <u>sans</u> location bottes	264 €
	Kangoo Jumps® - Forfait 10 séances	9 € /séance + 3 € location bottes	120 € 90€ sans bottes
	Kangoo Jumps® - cours à l'unité	13 €	
	Zumba® Fitness - Abonnement annuel (1 cours/semaine)		160 €
	Zumba Kids / Danses sportives enfants - Abonnement annuel (1 cours / semaine) Remise de - 15% sur l'abonnement pour deuxième enfant de la même famille		150 €
	es a joindre au dossier: (toute inscri		
2. Attestation d'assurance (pour les enfants)			
Franc	eque de€ correspondant à l'abo ce + 20 euros d'adhésion annuelle (exo ant total: €.		_
	ale//ature précédée de la mention « Lu et ap		

DROIT A L'IMAGE, REGLEMENT INTERIEUR ET ENGAGEMENT

Autorise ou n'autorise pas (*) les représentants de l'Association Sunny Magic France à prendre des photos, à réaliser un film ou utiliser mon image ou l'image du mineur pour une publication sur le site internet de l'Association et tout support d'information relatif à la promotion de l'Association.

Observations:

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fin que celles mentionnées ci-dessus. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par l'Association Sunny Magic France est garanti, de même que le droit de retrait.

Par ailleurs, j'ai bien pris connaissance du **règlement intérieur** ci-dessous:

- Règlement de l'abonnement par virement, cheque ou espèces. Abonnement annuel payable en 1, 2 ou 3 fois avec dépôt des cheques.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf les éventuels cours de rattrapage)
- Il est OBLIGATOIRE de venir avec une paire de baskets propres pour les cours (un contrôle sera fait régulièrement)
- L'association ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de perte dans les vestiaires pendant les cours.
- Aucun <u>remboursement</u> ne pourra être fait en cas d'arrêt de l'activité sauf contrainte médicale. Toute séance non-utilisée ne pourra pas être remboursée ou reportée pour l'année suivante sauf sur contrainte médicale. Un certificat de contre-indication de votre médecin vous sera demandé.

L'association se réserve le droit de refuser ou d'exclure un(e) adhérent(e) en cas de non respect du présent règlement.

* Barrer la mention inutile

Date et signature:

Fiche de renseignement Cours enfants

Nom (de l'enfant)
Email Tel
Pour les mineurs, indiquer ci-après les noms et prénoms du parent agissant en tant que représentant légal : Nom
Activités et horairesLeSignature:
Autorisation parentale (pour les mineurs) :
Nous soussignés (noms) M. ou Mme, parents (ou tuteur légal) de l'enfant nommé ci-dessus; l'autorisons à pratiquer l'activité Zumba Kids / Danse sportive.
 En cas d'urgence, nous autorisons le professeur ou le bénévole à prendre toutes les dispositions qu'il jugera utiles. Nous autorisons également le transport de notre enfant par les services de secours d'urgence vers le lieu de soins le mieux adapté.
 Nous nous engageons à respecter les horaires et à vérifier la présence de l'animatrice en début de séance
 Nous dégageons l'Association Sunny Magic France (animatrice et bénévoles) de toute responsabilité dés la sortie de notre enfant de la salle de cours.
Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur
Fait à Le
Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Règlement intérieur

A conserver

- Règlement de l'abonnement par virement, cheque ou espèces.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf d'éventuels cours de rattrapage)
- Il est OBLIGATOIRE de venir avec une paire de baskets propres pour les cours (un contrôle sera fait régulièrement)
- L'association ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de perte dans les vestiaires pendant les cours.
- Aucun <u>remboursement</u> ne pourra être fait en cas d'arrêt de l'activité sauf contrainte médicale. Toute séance non-utilisée ne pourra pas être remboursée ou reportée pour l'année suivante sauf sur contrainte médicale. Un certificat de contre-indication de votre médecin vous sera demandé.

L'association se réserve le droit de refuser ou d'exclure un(e) adhérent(e) en cas de non respect du présent règlement.